

Motion du 17 février 2010 de M. Grégoire Carasso, Mmes Ariane Arlotti, Patricia Richard, Odette Saez, MM. Mathias Buschbeck, Alexandre Chevalier, Christian Zaugg et Pascal Rubeli: «Développons les murs de grimpe».

(renvoyée au Conseil administratif par le Conseil municipal lors de la séance du 18 février 2015, dans le rapport M-904 A)

MOTION

Considérant:

- la promotion de l'activité sportive, notamment auprès des jeunes, ainsi que les valeurs de solidarité et de sécurité;
- le magnifique environnement naturel de la région genevoise pour la pratique de l'escalade durant la belle saison;
- le besoin de structures en salle pour une pratique durant l'essentiel de l'année;
- la disparition au centre-ville, suite à la fermeture du site d'Artamis, de la salle d'escalade créée par ce collectif et qui était particulièrement appréciée des jeunes et des étudiants;
- la surcharge chronique du mur de grimpe de la Queue-d'Arve;
- le faible coût d'investissement et d'entretien d'un mur d'escalade, tout comme sa faible occupation du sol;
- le lancement régulier de crédits de rénovation ou de crédits d'études pour le développement d'infrastructures publiques (école de Saint-Jean, complexe «crèche, sport et jeunesse» à la gare des Eaux-Vives, etc.),

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de développer l'offre en matière de grimpe, avec l'aménagement d'au moins une nouvelle très grande infrastructure en salle et de plusieurs petites nouvelles structures.